

Vademecum ASGE 2025



ffgolf[®]
entreprise
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
A.S.G.E.

22/10/2024

Activité Seniors Golf Entreprise Auvergne-
Rhône-Alpes

LA TABLE DES MATIERES

La table des matières	2
Les modifications	2
L'éditorial	3
L'organisation	4
L'objectif de l'ASGE	4
Les clubs concernés	4
La réunion annuelle	4
Les Responsables	4
La documentation	5
Le règlement général	6
Les conditions de participation et les engagements	6
Le règlement général de compétition	7
Les règlements particuliers	9
Le Championnat par Equipe	9
Le Classement Individuel	10
La Finale du Championnat par équipe	11
Les Trophées par Equipe	12
La Rencontre de Clôture	13
La Coupe d'automne (en cours de mise en œuvre)	14
La rôle de l'organisateur et responsable ASGE	15
En fin d'année N-1	15
En début d'année	15
3 semaines avant la compétition	15
Une semaine avant la compétition	15
Le jour de la compétition	16
Après la compétition	17

LES MODIFICATIONS

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car écrits en rouge.



L'EDITORIAL

Le Vademecum l'ASGE 2025 regroupe :

- L'organisation de l'ASGE.
- Le règlement général des compétitions.
- Les règlements particuliers des épreuves.
- Les conseils pour les organisateurs d'épreuve.
- Toutes mes modifications apportées dans le Vademecum ASGE 2025 décidées lors de la réunion annuelle des responsables ASGE du 22 octobre 2024.

Bonne saison 2025.

Christine CREST
Responsable ASGE



L'ORGANISATION

L'OBJECTIF DE L'ASGE

L'**Activité Senior Golf d'Entreprise** (A.S.G.E.) de la Ligue Auvergne Rhône Alpes a pour but la pratique du golf à destination des joueurs seniors. Il leur permet de poursuivre ou d'accroître une activité golfique dans le cadre du Golf d'Entreprise.

Il contribue au développement du Golf d'Entreprise :

- En créant une activité **golfique réservée aux seniors inscrits dans une AS ASGE** en semaine.
- En ouvrant ces compétitions à un large éventail de joueuses et joueurs seniors uniquement.
- En prenant en compte les besoins des débutants et des joueurs plus confirmés.

LES CLUBS CONCERNES

L'ASGE réunit les clubs Golf Entreprise adhérentes à la Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes qui souhaitent participer aux compétitions ASGE.

L'adhésion se fait par simple demande auprès du responsable ASGE et par la désignation d'un responsable senior et/ou d'un suppléant senior au sein du club demandeur.

LA REUNION ANNUELLE

Une réunion annuelle, composée des responsables ASGE des clubs participant aux compétitions ou de leurs représentants, fait le bilan de l'année écoulée et prépare l'année suivante.

Deux semaines au moins avant la date fixée, les responsables sont convoqués par les soins du responsable ASGE. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation.

Ne devront être traitées, lors de la réunion, que les questions inscrites à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des 2/3 des votes exprimés, les abstentions ne sont pas comptabilisées dans ce pourcentage. Le vote par procuration n'est pas autorisé. Aucun quorum n'est requis.

Tout les 4 ans, les responsables des clubs élisent un responsable ASGE qui anime et représente l'ASGE notamment auprès du responsable Golf Entreprise de la Ligue de golf.

LES RESPONSABLES

Responsable ASGE

- Christine CREST (élue en novembre 2023)

Responsables du **site web** ASGE

- Cyril PERIOL (web master site Golf Entreprise)
- Christine CREST (responsable des publications des résultats ASGE)

Gestion et Correspondants des compétitions ASGE

Compétition	Titulaire	Suppléant
Gestion Compétitions ASGE	Christine CREST	Marc BATTISTELLA



LA DOCUMENTATION

Le site Golf d'Entreprise Auvergne-Rhône-Alpes regroupe, à la rubrique ASGE :

- Le Vademecum
- Le calendrier et le calendrier avec les tarifs (page protégée)
- La liste des responsables d'équipe et leur adresse mail (page protégée)
- La répartition des équipes en division
- La fiche aide à l'organisation d'une compétition « **Fiche Organisateur** »
- La fiche pour faciliter l'organisation et la transmission des résultats de la compétition avec le club de golf « **Fiche Golf** »
- La feuille des départs « **Fiche Départ** »
- Note explicative de l'usage de RMS9 dans les compétitions de golf d'entreprise «**Extranet_inscription_equipe** »
- **Les règles de base pour lutter contre le jeu lent**

En cas de changement de l'identité de l'AS, de responsable ou de suppléant il est impératif d'envoyer cette information aux deux adresses mail ci-dessous afin de mettre à jour les documents concernés **sur le site web FFGolf entreprise**

- chris.deudon@hotmail.fr
- entregolf@gmail.com



LE REGLEMENT GENERAL

Les dispositions des règlements généraux s'ajoutent à celles des règlements généraux du vademecum fédéral et de celui de la ligue.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ET LES ENGAGEMENTS

Conditions de participation pour les clubs

Seuls peuvent participer à ces épreuves les Associations Sportives Golf Entreprise adhérentes à la Ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes.

Conditions de participation pour les joueurs

Les joueurs doivent :

- Être licenciés ou rattaché dans l'A.S. d'Entreprise qu'ils représentent
- **Être senior la veille du jour de la compétition**
- Avoir son certificat médical enregistré à la ffgolf le jour de la clôture des inscriptions
- Pour les joueurs non classés, le responsable de l'AS du club doit valider ses capacités à participer à une compétition

Des joueurs seniors **ASGE** « Invités » peuvent également participer aux compétitions qui l'autorisent dans le Vademecum, hors classement par équipe, dans la mesure des places disponibles. Ces « Invités » doivent respecter les mêmes obligations que les participants à la compétition.

Des joueurs « Extérieurs » n'appartenant pas à une A.S Golf Entreprise ne peuvent pas être considérés comme des « invités » ASGE et ne peuvent pas participer aux rencontres ASGE.

Les joueurs transférés d'une AS à une autre, ne peuvent jouer qu'en « Invités » durant une année. Cette année « blanche » est applicable quel que soit la raison du transfert.

C'est de la responsabilité de l'A.S., qui engage les joueurs aux épreuves de l'ASGE, de veiller au respect des conditions d'inscription mentionnées ci-dessus. Tout manquement entraînera la disqualification du joueur et/ou de l'équipe.

Engagements

Pour chaque rencontre le capitaine d'équipe ou responsable de l'AS doit :

- Inscrire ses joueurs sur Extranet avant la date limite
- Inciter ses joueurs à participer au repas et à porter une tenue sportive identique
- Rappeler les règles de Golf de l'année en cours aux participants

Il ne sera pas pris d'inscription individuelle après la clôture des inscriptions même en cas de scratch.

C'est uniquement le capitaine de l'AS qui inscrit ses participants sur Extranet même s'il n'y a qu'un seul joueur.

En cas de scratch après la date limite d'inscription et avant le début de la compétition :

- **Notifier immédiatement dans un seul et même mail le responsable ASGE et l'organisateur de la compétition des modifications liées aux équipes engagées**
- Le montant de l'inscription et/ou du repas sont dus, s'ils sont exigés par le golf ou le restaurant

Le responsable ASGE inscrit, en début d'année, toutes les compétitions ASGE sur Extranet.

Il transmet, dès la date de clôture, la liste des inscrits à l'organisateur de la compétition.

Pour le Trophée, il est possible d'inscrire 4 camps de 2 joueurs. Les 3 premiers camps (équipes 1 à 3) jouent pour l'AS, le dernier camp (équipe 4) joue en invité.

Pour les autres compétitions, il est possible d'inscrire 2 équipes. La première joue pour l'AS, la seconde joue en invité.



En championnat, les joueurs utilisant des voiturettes sont à mettre dans l'équipe 2 (invités).
Le principe retenu est que l'ensemble des joueurs de la compétition déjeunent et paient le green fee.
Pour les cas particuliers, le capitaine de l'équipe notifie à l'organisateur des situations ci-dessous, avant la date de clôture des inscriptions :

- Joueurs qui ne déjeunent pas
- Repas en plus
- Joueurs « membre » du club, Réciprocité entre golf, Carte Entreprise
- Etc, ...

Remise des cartes de score

Les cartes de scores sont remises aux capitaines pour l'ensemble de l'équipe, lors du paiement du montant de la participation du club (un chèque **ou un virement** par club).

Evolution des index

Il est à noter que pour les compétitions où les **handicaps de jeu sont ramenés à 36**, c'est le score avec le plein handicap de jeu qui compte pour l'évolution de l'index du joueur.

LE REGLEMENT GENERAL DE COMPETITION

Règlements applicables

Sauf dérogation spécifique, les règlements suivants de la ffgolf sont applicables aux compétitions organisées par l'ASGE :

- Règlement général des épreuves fédérales amateurs
- Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs, y compris le code de comportement

Comité d'épreuve

Un Comité d'Epreuve est mis en place pour chaque compétition. Il se compose comme suit :

- Le Responsable ASGE ou son représentant (le correspondant des compétitions)
- L'organisateur de l'épreuve
- Un représentant du golf sur lequel a lieu la compétition

Toute réclamation doit être formulée le jour de l'épreuve par le Capitaine de l'équipe par mail au responsable ASGE et son représentant.

Le Comité d'Epreuve se réunit, examine la demande et prend les dispositions nécessaires pour régler le différent. En cas de problème de règle difficile à résoudre, il fera appel à un arbitre de la Ligue.

Les décisions du Comité d'Epreuve sont sans appel.

Règles locales

En l'absence de règles locales rédigées par l'organisateur, ce sont les règles locales du golf sur lequel se déroule la compétition qui sont applicables.

La Règle locale type E-5 offrant une alternative au coup et distance pour une balle perdue ou hors limites n'est pas applicable dans les compétitions ASGE.

Etiquette et cadence de jeu

Il appartient au responsable ou capitaine de rappeler et de faire respecter les règles de Golf en vigueur à l'ensemble de ses joueurs. Pour toutes les compétitions ASGE et afin d'améliorer la cadence de jeu, les joueurs sont encouragés à arrêter de jouer un trou lorsque leur score ne donnera lieu à l'attribution d'aucun point « **score maximum** » et appliquer le « Prêt, Jouer ».

Tout manquement pourra faire l'objet d'une sanction du joueur.



Voiturettes

Pour les compétitions, le joueur dont le score compte pour le résultat par équipe doit marcher à tout moment pendant la rencontre. Les utilisateurs de voiturette seront considérés comme des invités, leurs scores ne seront pas pris en compte dans le résultat de l'équipe.

Exception :

Pour les compétitions en 4 balles du Trophée, les joueurs peuvent utiliser des voiturettes et voir leur score compter dans le résultat de l'équipe.

Règlements particuliers

Les règlements particuliers complètent le règlement général des épreuves organisées par l'ASGE. Les conditions règlement particulier priment celles du règlement général.



LES REGLEMENTS PARTICULIERS

LE CHAMPIONNAT PAR EQUIPE

Participants

- Une équipe engagée par A.S
- Equipe 1 composée de **7 joueurs** maximum. Les équipiers peuvent varier d'une rencontre à l'autre.
- Possibilité d'inscrire une **équipe 2 en « invité »**
- Aucun extérieur ne peut participer à cette compétition même si un ou plusieurs clubs n'y participent pas ou si une ou plusieurs équipes sont incomplètes.
- En cas de forfait, un joueur de l'équipe 2 pourra remplacer un joueur de l'équipe 1. Ce remplacement doit être obligatoirement notifié au responsable ASGE **avant le début de la compétition**

Divisions

- 3 divisions (1^{ère} division, deux 2^{ème} Divisions)
- 10 équipes pour la première division
- Les 4 dernières équipes de 1^{ère} Division descendent en division 2
- Les 2 premières équipes de chaque 2^{ème} Division montent en 1^{ère} Division
- Toute nouvelle équipe entre par la 2^{ème} Division

Voir tableau des divisions disponible sur le site internet Golf Entreprise-ASGE

Formule de jeu

- 6 rencontres par division
- Individuel Stableford sur 18 trous
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs
- **Score maximum à respecter**

Classement pour le championnat par équipe

Classement du jour

- Le **handicap de jeu est ramené à 36** pour les valeurs supérieures
- Somme du meilleur score brut et des 2 meilleurs scores net. Le brut prime sur le net, sans cumul possible
- Dans une même équipe, en cas d'égalité des scores brut, le score brut retenu sera celui du score net le plus bas

Classement des divisions

- Somme des 4 meilleurs résultats de chaque club (sur 6 possibles).
- Départage : sur la 5^{ème} meilleure rencontre, la 6^{ème} meilleure rencontre, le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc....



LE CLASSEMENT INDIVIDUEL

Les rencontres des divisions du championnat servent de rencontres pour ce classement.

Participants

- Les joueurs des différentes divisions qu'ils fassent ou non partie de la composition de l'équipe 1.
- **2 équipes** par A.S
- **7 joueurs** par équipe

Formule de jeu

- 6 rencontres par division
- Individuel Stableford sur 18 trous
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs
- **Score maximum à respecter**

Classement

Classement du jour

- Le **handicap de jeu est ramené à 36** pour les valeurs supérieures
- Une série « Dames » et une série « Messieurs »
- Classement Brut et classement Net dans chaque série et dans chaque division

Classement des divisions

- Somme des 4 meilleurs résultats (sur 6 possibles)
- Départage : sur la 5^{ème} meilleure rencontre, la 6^{ème} meilleure rencontre, le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc....



LA FINALE DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPE

Participants

Equipes

- **5 A.S qualifiées par division**
- Une seule équipe de **7 joueurs maximum**
- Aucun invité ni extérieur ne peut participer à cette compétition même si un ou plusieurs clubs n'y participent pas ou si une équipe est incomplète.

Formule de jeu

- Individuel Stableford sur 18 trous
- **Score maximum à respecter**
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs

Lieu

Cette compétition doit se dérouler autant que possible sur un golf « centralisé » par rapport à l'ensemble des AS inscrites.

Classement par équipe

- **Le handicap de jeu est ramené à 36** pour les valeurs supérieures
- Somme du meilleur score brut et des 2 meilleurs scores nets. Le brut prime sur le net, sans cumul possible
- Dans une même équipe, en cas d'égalité des scores brut, le score brut retenu sera celui du score net le plus bas
- Départage sur les joueurs ne comptant pas pour le score de l'équipe : le meilleur score brut, le 2^{ème} meilleur score brut, etc....



LES TROPHEES PAR EQUIPE

Participants

- Une seule équipe de **3 camps** engagée par A.S
- Un camp est composé **de 2 joueurs**
- Les équipiers peuvent varier d'une rencontre à l'autre
- Possibilité d'inscrire un **4^{ème} camp en invité** en fonction du nombre de places disponibles
- En cas de forfait, un joueur de l'équipe 4 pourra remplacer un joueur d'une des 3 premières équipes. Ce remplacement doit obligatoirement s'effectuer avant le premier départ
- Aucun extérieur ne peut participer à cette compétition même si un ou plusieurs clubs n'y participent pas ou si une ou plusieurs équipes sont incomplètes.
- Le score d'un un camp incomplet parmi les 3 peut être comptabilisé dans le score de l'A.S si celui-ci joue seul pour son AS
- Lorsque 2 joueurs d'AS différentes jouent ensemble, le score ne peut pas compter pour leur équipe même si l'un des 2 est dans l'un des 3 camps

Formule de jeu

- Une seule poule.
- 4 rencontres en 4 Balles mixed-up Stableford sur 18 trous
- **Score maximum à respecter**
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs
- **Le handicap de jeu est ramené à 36** pour les valeurs supérieures
- **Pour chaque joueur, son handicap est ramené à 90% de son handicap habituel dans RMS9**

Classement

Classement du jour

- Classement en net : Somme des 2 meilleurs scores en net
- Classement en brut : Somme des 2 meilleurs scores en brut

Classement du Trophée

- Somme des 3 meilleurs résultats Net et Brut (sur 4 possibles)
- Départage : sur la 4^{ème} rencontre, la meilleure rencontre, la 2^{ème} meilleure rencontre, etc....



LA RENCONTRE DE CLOTURE

Participants

- Une seule équipe engagée par A.S
- Equipe de 6 joueurs
- Aucun invité ni extérieur ne peut participer à cette compétition même si un ou plusieurs clubs n'y participent pas ou si une ou plusieurs équipes sont incomplètes.

Formule de jeu

- Une rencontre
- Individuel Stableford
- **Score maximum à respecter**
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs
- **Le handicap de jeu est ramené à 36** pour les valeurs supérieures



LA COUPE D'AUTOMNE (EN COURS DE MISE EN ŒUVRE)

Participants

- Une seule équipe engagée par A.S (en cours de validation)
- Equipe de X joueurs (en cours de validation)
- Aucun invité ni extérieur ne peut participer à cette compétition même si un ou plusieurs clubs n'y participent pas ou si une ou plusieurs équipes sont incomplètes.

Formule de jeu

- Une rencontre
- Individuel Stableford/scramble En cours de validation
- **Score maximum à respecter**
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs
- **Le handicap de jeu est ramené à 36** pour les valeurs supérieures



LA ROLE DE L'ORGANISATEUR ET RESPONSABLE ASGE

Le document « **ASGE Fiche Organisateur** » qui se trouve sur le site est un aide mémoire de ce que doit faire le responsable et organisateur d'une compétition.

Le document « **ASGE Fiche Golf** » qui se trouve sur le site est un support qui, permet de caler l'ensemble des points de la compétition avec le golf.

EN FIN D'ANNEE N-1

Choisir une épreuve et une date sur le calendrier provisoire proposé par le responsable ASGE.

Contacteur le golf de son choix pour réserver cette date (attention aux périodes de carottage) **en s'assurant que la compétition se déroule un mardi ou un jeudi uniquement.**

Négocier le prix du green fee, des droits de jeu et du repas. Cette négociation doit-être finalisée au plus tôt et si possible avant la fin de l'année précédente.

Dès accord du golf, confirmer au plus tôt l'organisation de l'épreuve au Responsable ASGE pour la mise à jour du calendrier en précisant :

- le prix du green fee négocié pour les non membres du golf ne bénéficiant pas d'une réciprocité et/ou ne possédant pas d'une carte de réduction (Le Club, Golfy,...)
- le prix du green fee négocié pour les joueurs bénéficiant d'une réciprocité et/ou d'une carte de réduction (Le Club, Golfy,...)
- le coût des droits de jeu pour les joueurs ne payant pas de green fee
- le prix du repas négocié
- les coordonnées de l'organisateur et l'ordre auquel les équipes devront faire le chèque de paiement.

EN DEBUT D'ANNEE

Inscription par le responsable ASGE de l'ensemble des compétitions et équipes ASGE sur Extranet.

L'organisateur doit prendre connaissance du document « **ASGE Fiche Organisateur** »

3 SEMAINES AVANT LA COMPETITION

Confirmer au golf les caractéristiques de la compétition en utilisant la « **ASGE Fiche Golf** ».

UNE SEMAINE AVANT LA COMPETITION

Le responsable ASGE transmet par mail la liste des inscrits (fichier Excel exporté d'Extranet) à l'organisateur et à son suppléant.

L'organisateur de la compétition doit :

- Préparer les départs de préférence à 3 joueurs et les transmettre au club de golf hôte.
- Prévoir des départs mixtes en mélangeant les index.
- Remplir et donner au club de golf hôte, pour paramétrage dans RMS9, la « ASGE Fiche Golf »

L'organisateur doit s'assurer que les éléments ci-dessous sont correctement paramétrés dans RMS9 :

- **Le handicap de jeu a bien été ramené à 36 pour tous les joueurs.**
- Le handicap de jeu en 4 balles soit ramené à 36 pour tous les joueurs et ensuite à 90% du handicap de jeu du joueur.
- La compétition correctement paramétrée en « FFG entreprise »



- **La carte de score doit comporter l'information « Score maximum à respecter sous peine de pénalité »**

Dès finalisation sous RMS9, il doit demander au golf de transmettre les horaires de départ à l'organisateur de la compétition et responsable ASGE aux adresses mail ci-dessous :

- chris.deudon@hotmail.fr
- entregolf@gmail.com

Le responsable ASGE assurera la mise à jour du site Internet <http://www.golf-entreprises-ronalp.org/>, permettant à chaque participant d'en prendre connaissance.

Prévoir avec le golf :

- Un affichage ou un briefing pour communiquer aux joueurs les consignes de sécurités
- Les règles locales du jour
- Le placement ou non de la balle **doit être mentionné sur la carte de score**
- **La carte de score doit comporter l'information « Score maximum à respecter sous peine de pénalité »**
- La position des drapeaux pour chaque joueur
- Déterminer, avec le golf, qui a la charge de l'interruption de jeu en cas d'orage
- Identifier un commissaire de parcours (golf ou organisateur)

Si possible demander au golf :

- La tonte des greens le matin de la compétition
- Le changement de l'emplacement des trous
- La mise à disposition des règles locales pour chaque joueur.

LE JOUR DE LA COMPETITION

Veiller au bon déroulement de l'épreuve.

Encaisser les paiements de chaque équipe et fournir les attestations de paiement / reçus à chaque A.S.

Distribuer les cartes de scores, de préférence aux responsables des AS.

Afficher au club-house, donner aux capitaines d'équipe ou commenter aux joueurs à l'occasion d'un briefing d'avant épreuve :

- Respect des règles de golf, consignes du commissaire de parcours et étiquette & cadence de jeu (voir page 7)
- Le plan d'évacuation, les numéros de téléphone d'urgence et les conseils en cas d'orage
- Les règles locales du jour, le placement ou non de la balle
- La position des drapeaux

Veiller à ce que le golf commence à entrer les résultats dès l'arrivée des premières cartes.

Demander au golf d'éditer les scores issus de RMS9 et s'assurer que le handicap ramené à 36 ait bien été appliqué avant la proclamation des résultats.

Demander au club d'envoyer immédiatement par mail les documents ci-dessous au responsable ASGE aux adresses mails : entregolf@gmail.com et chris.deudon@hotmail.fr

- **les résultats bruts/nets « 1d. Résultats clubs entreprises sans nouveaux index » sous format CVS issus de RMS9 pour traitement des résultats par équipe, individuel ASGE**
- Les résultats Bruts sous format PDF
- Les résultats Nets sous format PDF

L'organisateur de la compétition s'assurera :

- De la mise à disposition par le club d'une sonorisation efficace permettant à tous les participants d'entendre confortablement la proclamation des résultats.
- De proclamer les résultats de la compétition à la fin du repas où tous les joueurs sont présents.



- De faire des photos numériques de la journée et des vainqueurs et les envoyer au responsable ASGE à l'adresse entregolf@gmail.com et chris.deudon@hotmail.fr

APRES LA COMPETITION

Dès réception des résultats et après vérification, le responsable ASGE à l'aide de la « moulinette » diffusera les résultats complets de la compétition sur le site (<http://www.golfentreprises-ronalp.org/>).

L'organisateur de la compétition doit vérifier que le golf a bien enregistré la compétition sur RMS9.

